

Commune de St Georges les Bains**Séance du Conseil Municipal**

(Exécution de l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune est convoqué en session ordinaire.

JEUDI 5 FEVRIER 2026 à 18h30

Salle de la Maison Communale – 19, rue Vincent d'Indy.

ORDRE DU JOUR

- 1) FINANCES – Reprise anticipé résultats – Année 2025
- 2) FINANCES – Vote Budget Primitif – Année 2026
- 3) FINANCES – Etat annuel des indemnités des Elus
- 4) FINANCES – Convention de financement 2026 -Ecole Sainte Colombe
- 5) FONCTION PUBLIQUE – Régime Indemnitaire
- 6) FONCTION PUBLIQUE – Contrat d'assurance des risques statutaires
- 7) DOMAINE – Approbation du PLUIH

Madame le Maire,



Geneviève PEYRARD